

PARLAN

Infos Municipalité

n° 4 2012



COMMUNE DE PARLAN
(CANTAL)



Mairie de Parlan

☎ : 04-71-46-12-70

Fax : 04-71-46-12-70

Mail : mairiedeparlan@orange.fr

***A l'aube de cette nouvelle année 2012,
l'équipe municipale vous présente ses vœux les
meilleurs pour vous et tous ceux qui vous sont chers.***

SOMMAIRE

	3
	4/5
Le mot du Maire	6
Le budget	7
CD 233 - Parlan/Cayrols	8
Boulangerie	9
Multiple Rural	10
La vie scolaire	11/12
Lotissement de Lamélie - Programme immobilier Polygonne	13
Lotissement de Laborie - assainissement du village de Laborie	14
Travaux de voiries	15
Travaux d'enfouissement des réseaux secs	16
OPAH de revitalisation rurale	17/18
Téléthon 2011 - Communication 3 G	19
Cérémonie du 11 Novembre - C.C.A.S.	20/21
LABORIE parmi les étoiles de l'artisanat	22
Anciens commerçants et artisans	
Infos pratiques	

Le mot du Maire

Tout comme les années précédentes, les dossiers ont été nombreux et variés durant 2011. Cette année écoulée a été notamment marquée par :

- L'invitation de Vincent DESCOEUR, Président du Conseil Général pour les vœux (sensibilisation à l'aménagement du CD 233)
- L'accueil de Monsieur le Préfet (pose de la première pierre aux pavillons Les Horts)
- Les travaux de rénovation de la salle polyvalente (plafond coupe-feu + peinture)
- Les travaux de sécurisation de la cage d'escaliers (appartements des écoles) et la mise en conformité du branchement électrique du bâtiment public : école, mairie et appartements
- L'aide communale en faveur des nouveaux boulangers (aide à la reprise)
- Le choix d'une nouvelle gérance et les travaux de rénovation au multiple
- La forte mobilisation en soutien à l'école communale et l'obtention d'un demi poste supplémentaire
- Les travaux d'assainissement du village de Laborie avec l'élargissement du virage de Laborie
- Le programme de voiries
- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques à Laborie, au Moulin de Belaubre et à Enfour
- La réalisation d'un nouveau pont à Sargaliol et la réfection des parapets du pont de Puechméjo
- La construction d'un mur à l'entrée du lotissement de Lamélie
- Les travaux de mise en conformité du vestiaire de foot
- La mise en service au relais de Contival du nouveau débit « 3G » (qualité de service équivalent à la ville d'Aurillac) et habilité à ce jour
- L'acquisition d'un terrain servant de réserve foncière pour le futur troisième lotissement comprenant une résidence pour seniors (huit appartements soit quatre maisons).



2011 restera une année charnière pour notre commune avec l'arrivée de jeunes commerçants à la boulangerie et au multiple rural mais aussi par une rentrée scolaire exceptionnelle avec quatorze élèves de plus, soit 47 au total, ce qui a permis l'obtention du demi poste supplémentaire.

La commune dispose de deux lotissements pleinement utilisés par bientôt treize familles. Elle dispose d'une réserve foncière de trois hectares qui va permettre de réaliser dans les années qui viennent dix-neuf maisons au village de Laborie.

2012 sera l'année de la réalisation de ce nouveau lotissement qui place la commune dans une belle perspective démographique.

C'est avec plaisir que je remercie tout le Conseil Municipal pour son implication au service de tous.

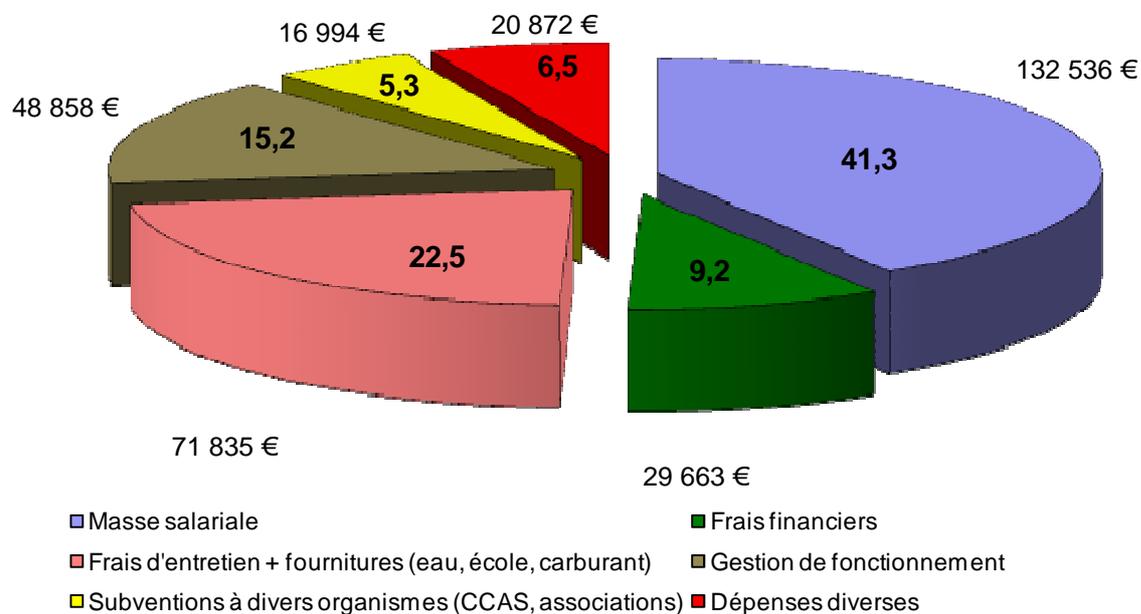
Je veux adresser tous mes remerciements à l'ensemble du personnel communal très disponible et dévoué pour nous servir.

Notre commune doit rester mobilisée pour être encore plus accueillante et attractive. Chacun de nous y contribue et doit être remercié. Bravo et merci.

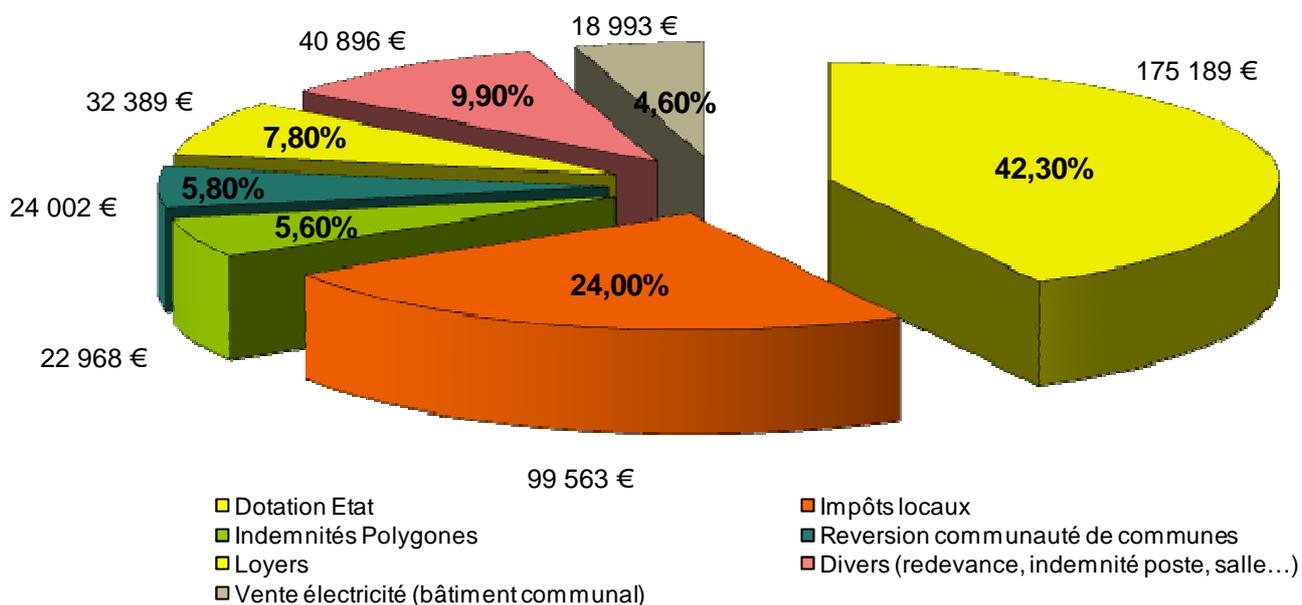
Michel TEYSSEDOU

LE BUDGET

➤ Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 320 708 €.

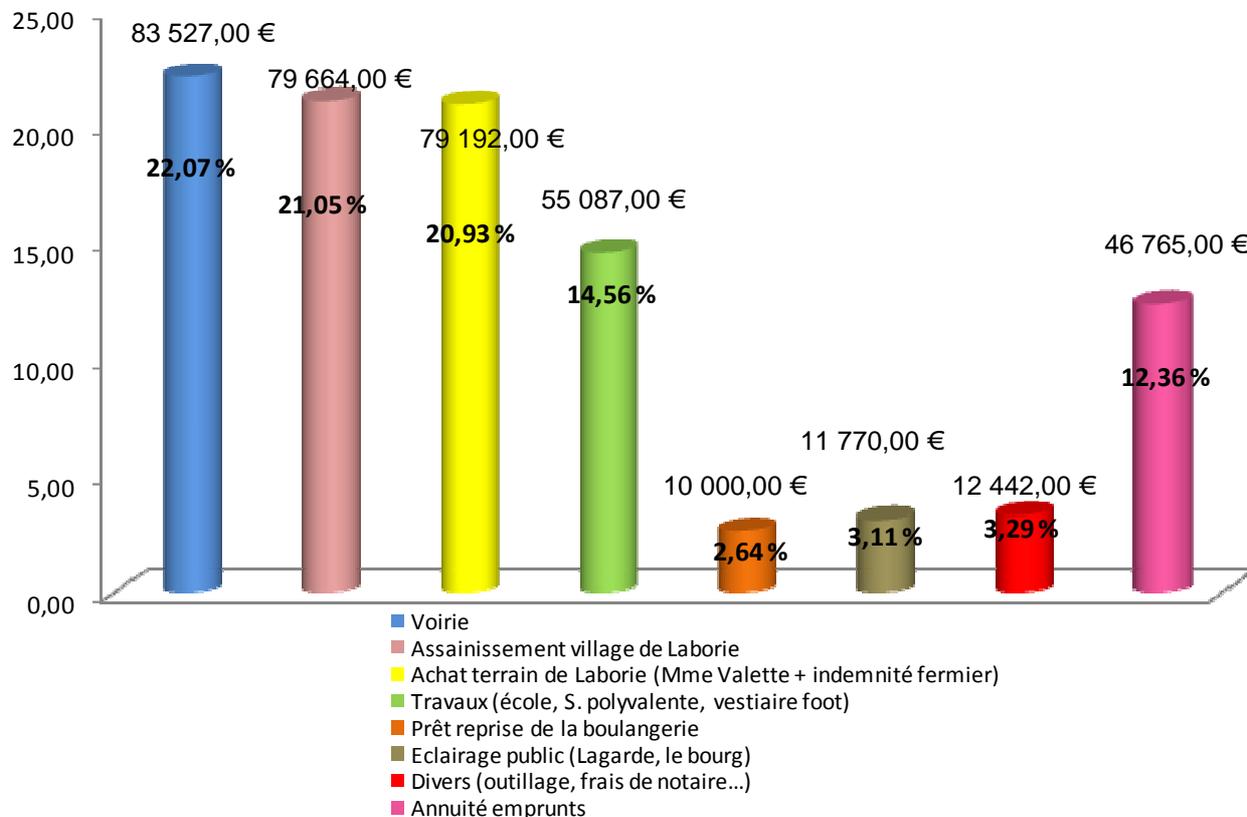


➤ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 414 000 €.

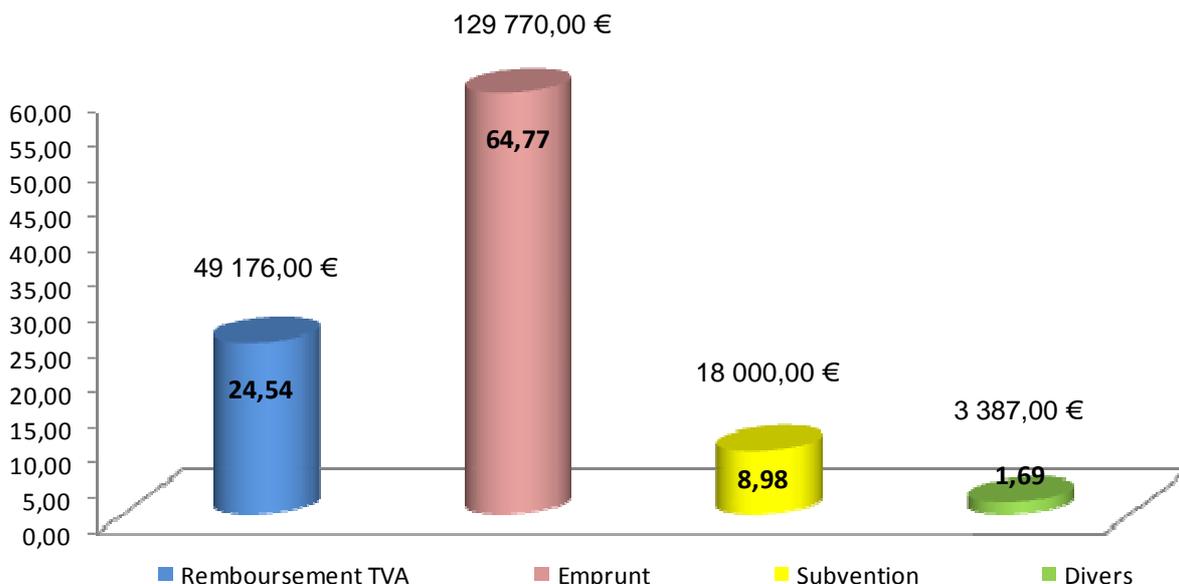


LE BUDGET

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 378 447 € TTC



Les recettes d'investissement s'élèvent à 200 333 € TTC



Il reste à percevoir des subventions notifiées pour un montant de 68 000 € :

- MARLEIX : 15 000 €
- DETR : 16 000 €
- FEC 2011 : 17 000 €
- DGE 2010 : 20 000 €

CD 233 - PARLAN - CAYROLS

Le conseil municipal est heureux de vous faire part du courrier du Président du Conseil Général (voir ci-dessous) qui nous apporte la garantie d'achèvement des travaux d'aménagement du CD 233 d'ici trois ans. La programmation budgétaire, dans un contexte économique contraint, nous fait mesurer l'effort consenti à la réalisation de ce projet, qui permettra plus encore le développement et le désenclavement de notre commune. Au nom de la population parlanaise, l'ensemble du conseil municipal et le Maire adressent sa pleine satisfaction et ses vifs remerciements au Président du Conseil Général.



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
Député du Cantal

SS/CC

Monsieur Michel TEYSSÉDOU
Maire de Parlan
15290 PARLAN

Aurillac, le 22 décembre 2011

Monsieur le Maire, *Cher Michel,*

J'ai le plaisir de vous informer que lors de la session budgétaire du Conseil Général du 22 décembre 2011, j'ai proposé à l'Assemblée Départementale d'adopter le nouveau cadre du programme routier départemental pour la période 2012 – 2015.

A ce titre, c'est une autorisation de programme de 300.000 € qui est prévue concernant la RD 233 reliant Parlan à la RN 122 (Cayrols) afin d'achever les travaux déjà engagés sur cet axe et ainsi améliorer la desserte de votre commune pour répondre à ses besoins de développement. Les travaux seront donc réalisés dans leur intégralité au plus tard dans les trois ans qui viennent.

Dans un contexte très contraint des finances publiques, j'espère avoir ainsi répondu à votre attente et plus largement à celle de l'ensemble des habitants de la commune de Parlan.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Aurillac

Vincent
Vincent DESCOEUR.

Conseil Général du Cantal
28 avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex
Tél. 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 42
cantal.fr

Chaque jour à vos côtés

BOULANGERIE



C'est autour du conseil municipal et des habitants que les nouveaux boulangers Morgane et Cédric Veckman et leurs enfants ont été accueillis à Parlan au printemps dernier. Après plusieurs gérances, ce jeune couple, désirant avoir sa propre affaire, a été séduit par l'entreprise familiale de Danielle et Jean-Louis BEX.

Pour Jean-Louis BEX, « cette succession, après 50 ans de travail, va apporter un nouveau dynamisme car ce couple va continuer les mêmes produits et développer leur propre gamme. Nous travaillons ensemble depuis quinze jours et il va certainement faire de mon entreprise ce que j'aurais moi-même réalisé en mon temps ! ».

Un grand merci à Danielle et Jean-Louis qui ont très bien préparé cette succession, permettant ainsi une transmission de l'entreprise dans les meilleures conditions, à la grande satisfaction de nous tous.

Avec le soutien de la mairie et des habitants, cette transmission est donc marquée par une forte envie d'entreprendre.

Nous souhaitons à Morgane et Cédric beaucoup de réussite.



MULTIPLE RURAL

Après l'installation des nouveaux boulangers, notre commune a accueilli Sandrine ROBERT, la nouvelle exploitante du multiple rural.

Pierre COUDERC, tout au long de ses onze années passées à l'animation du multiple mérite notre reconnaissance et nos remerciements pour la qualité de ses services et le développement de l'activité qu'il a réussi.

Le témoin est passé symboliquement à Sandrine ROBERT à l'occasion de cette manifestation en présence d'une partie importante de la population qui a souhaité remercier Pierre et accueillir Sandrine, son mari et leurs enfants.

Merci et bravo à Pierre.

Bienvenue et bonne chance à Sandrine.



A l'occasion de ce changement de gérant, des travaux d'insonorisation ont été effectués dans la salle du bar par les agents communaux pour une meilleure acoustique et les peintures ont été rafraîchies.

LA VIE SCOLAIRE

Alors que l'année 2009-2010 a débuté avec un effectif de 34 élèves inscrits, l'école de Parlan comptait 43 élèves en fin d'année scolaire.

Après une mobilisation importante fin juin 2011 des enseignantes, des parents d'élèves et de la municipalité, l'équipe pédagogique accueille cette année une nouvelle institutrice à mi-temps, en la personne de Melle CRUMEYROLLE.

La répartition des élèves ainsi que l'organisation du temps scolaire pendant la semaine ont donc été revus afin de pouvoir faire bénéficier chaque élève d'un enseignement de qualité. Ainsi, l'ancienne garderie est devenue une salle de classe. L'école a fait l'acquisition d'un nouveau mobilier (bureaux et chaises) et manuels scolaires. La salle des fêtes sert désormais à la fois de garderie, de cantine et de lieu de sieste.

De nouveaux travaux sont envisagés, à savoir le changement de la porte d'entrée de la classe de la maternelle ainsi que des fenêtres (avec pose de stores vénitiens).

Actuellement, les élèves sont répartis de la manière suivante :

☞ Cycle 1 (maternelle)	Cycle 2	Cycle 3 :
PS : 7 élèves	CE1 : 5 élèves	CE2 : 5 élèves
MS : 6 élèves	CP : 6 élèves	CM1 : 3 élèves
GS : 9 élèves		CM2 : 5 élèves

En espérant que l'effectif sera maintenu à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, voire en augmentation.

Les horaires de classe restent inchangés :
Matin : 9 H 00 - 12 H 00
Après-midi : 13 H 30 - 16 H 30

Les horaires de garderie sont de 7 H 30 à 8 H 50 et de 16 H 30 à 18 H 15.

Différentes journées de sport (cross, gymnastique, cirque, acrosport, athlétisme, rugby...) et de spectacles sont prévues en partenariat avec l'Association de la Communauté de Communes Entre Cère et Rance. Les cycles 2 et 3 iront les jeudi après-midi du 12 janvier au 12 avril 2012 à la piscine. Une sortie au Moulin de Labathude se déroulera courant janvier 2012 sur le thème de la farine en continuité de la visite de la boulangerie de Parlan (voir photos ci-dessous). Elle réunira le cycle 3.



LOTISSEMENT DE LAMELIE



Le lotissement de Lamélie est désormais complet avec cinq habitations dont une est habitée. Les quatre autres sont hors d'eau.

Nous souhaitons la bienvenue à :

- **Anthony ERNEST, Drisia HABIBI et leur fille**
- **Nicolas LACHAZE et Cindy MARTINEZ**
- **Etienne MILLY et Stéphanie COLOMBO**
- **Cédric et Myriam PUYDEBOIS et leur fille**
- **Mr et Mme ROUME et leur fille**

L'opération aura un coût total pour la commune de 24 738 €:

- 15 000 € pour l'acquisition du terrain
- 1 351 € pour les frais de géométrie
- 2 687 € pour le terrassement et la voirie réalisés par l'entreprise Yves PUECH
- 700 € pour les frais d'électrification
- 5 000 € pour le revêtement prévu en 2012 ; devis réalisé par la Colas.

PROGRAMME IMMOBILIER POLYGONNE

Réalisation de deux appartements au-dessus de la salle polyvalente et de deux pavillons au lotissement des Horts. La municipalité remercie la société Polygone et se réjouit de son engagement pour poursuivre les investissements dans un nouveau programme dans le futur lotissement de Laborie : projet de création de quatre T2 et quatre T3.

Ce partenariat permet d'espérer une capacité d'accueil plus significative et s'inscrit pleinement dans nos objectifs.



LOTISSEMENT DE LABORIE

Le conseil municipal est heureux d'adresser ses remerciements à Mme Simone VALETTE qui a bien voulu vendre un terrain d'une superficie de 3 ha 15. Nous remercions également M. et Mme Bernard LEYBROS, exploitant fermier, qui ont accepté la résiliation de leur bail.

L'accès à ce futur lotissement sera réalisé à travers l'élargissement du chemin de service qui part du CD 233 et rejoint le village de Laborie. Les propriétaires riverains ont accepté de céder une part du terrain utile à cet élargissement.

Nous remercions :

- MM Jean et Anthony BARRIERE
- M. Alain COURNIL
- M. et Mme Georges MARTINET
- Mme Simone VALETTE

A ce jour, le Cabinet Claveirole-Coudon a terminé le plan de gestion de cet espace et a proposé au conseil municipal la demande de permis d'aménager qu'il a validé dans sa séance du 16 janvier 2012.

Les travaux d'aménagement, voirie et réseaux sont prévus en mars pour la réalisation de seize lots dont deux sont déjà réservés.

ASSAINISSEMENT DU VILLAGE DE LABORIE

Ces travaux d'assainissement du village de Laborie, réalisés par les entreprises CAUMON et COLAS, pour un montant de 79 694,20 € TTC, permettent de relier le futur lotissement à la lagune.

L'adduction d'eau potable a été entièrement refaite et a permis l'installation d'une borne incendie au milieu du village pour un montant de 16 085 € TTC.

Il est à noter que ces travaux ont pris en compte la pose d'un fourreau qui permettra d'enfouir la moyenne tension qui traverse le village ainsi que le terrain du futur lotissement.

Nous remercions une nouvelle fois Simone VALETTE pour le don du terrain permettant ainsi l'élargissement du virage en haut de la côte de Laborie, ce qui sécurise la circulation.



LOTISSEMENT DE LABORIE



TRAVAUX DE VOIRIES 2011

▪ Réalisation de rénovation et réparation de voiries communales :

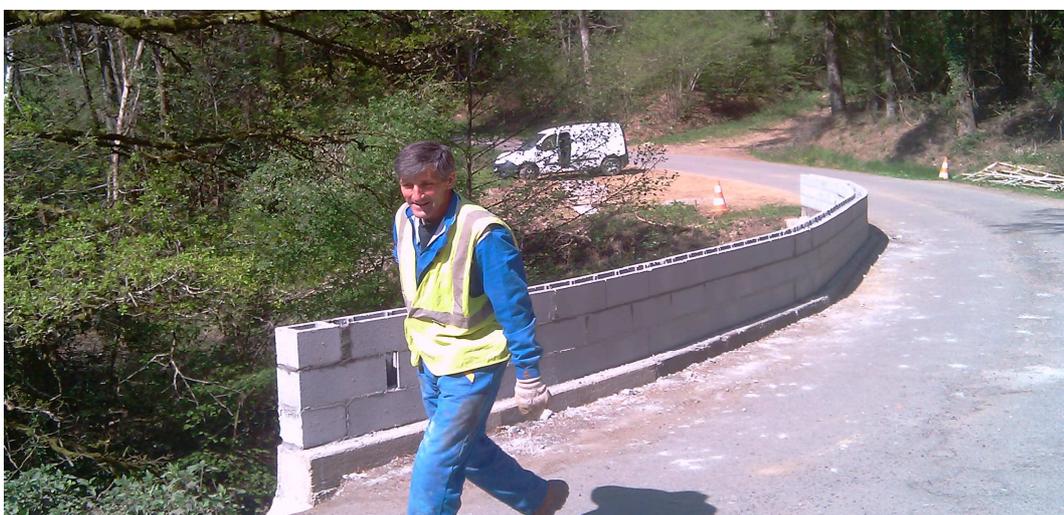
➤ Voie communale de Puech Nadal :	9 660 €
➤ Voie communale de Mazic :	4 404 €
➤ Voie communale du Puech : réparation :	3 240 €
➤ Pont du Sargaliol :	3 864 €
➤ Voie communale du Sargaliol - carrefour d'Enfour :	3 573 €
➤ Voie communale du Moulin de Maurian :	2 550 €
➤ Voie communale de Maurian - réparation :	5 550 €
➤ Voie communale de Lamélie - lotissement :	3 858 €
➤ Voie communale de Lavabre :	5 841 €
➤ Accès maisons neuves à Laborie :	5 077 €
➤ Diverses fournitures :	755 €

pour un total de 48 072 € hors taxe, soit **57 494 TTC**.

▪ Construction du pont de Sargaliol par l'entreprise CAUMON pour un montant de 8 000 € TTC.



▪ Construction de nouveaux parapets par les agents municipaux au pont de Puechméjo :



TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS

Le réseau électrique du village d'Enfour desservant le moulin de Belaubre, était un réseau fil cuivre nu. Il a pu bénéficier du programme de sécurisation mis en œuvre par le Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal qui a répondu également à un besoin de renforcement de tension.

Ces travaux d'enfouissement ont été réalisés par l'entreprise Forclum pour le compte du Syndicat. Les conditions de réalisation ont été excellentes et les travaux très satisfaisants.

Le montant de cet investissement s'élève à 153 000 € TTC. Le génie civil, soit les réseaux téléphoniques à la charge de la commune, s'élève à 16 300 € TTC.

Le village de Laborie, dans le cadre de la réalisation de son assainissement, a pu bénéficier également de l'enfouissement des réseaux électriques pour un montant de 66 000 € TTC et téléphoniques, à la charge de la commune, pour un montant de 14 696 € TTC.



OPAH DE REVITALISATION RURALE...



... pour la communauté de communes CÈRE ET RANCE EN CHÂTAIGNERAIE

Les élus de la communauté de communes ont engagé la procédure OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) avec l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat en 2011. La première étape a consisté à réaliser une étude des besoins. Voici quelques éléments du constat :

- 325 logements « indignes » (ne disposant pas de tous les éléments de confort)
- 740 foyers dont les revenus les rendent éligibles aux aides de l'OPAH
- 6 000 habitants sur le territoire, 48 % ont plus de 60 ans

Face à ce constat, la communauté de communes a décidé d'engager une OPAH de revitalisation rurale, avec comme objectifs prioritaires :

- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
- La lutte contre la précarité énergétique (travaux d'isolation, améliorer le chauffage)
- Faciliter le maintien sur place des populations existantes, notamment âgées et handicapées.
- Enrayer la dégradation du bâti ancien et améliorer le confort des logements.

Une convention a été signée le 8 décembre 2011, en mairie de Saint-Mamet, entre M. le Préfet Marc-René BAYLE et M. le Président de la Communauté de communes Michel LAFON. Les objectifs retenus sont sur cinq ans, de :

- 105 logements occupés par leurs propriétaires dont 27 réhabilités dans le cadre du programme « Habiter mieux »
- 35 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés.

L'ANAH apporte une enveloppe financière de 1 506 500 € sur les 5 ans et la communauté de communes apporte un financement complémentaire à hauteur de 68 500 €.

Tous les habitants peuvent se renseigner dès maintenant auprès :

- De la communauté de communes : 04 71 49 33 30
- Lors des permanences tenues par le PACT Cantal : les premiers et troisièmes mardi de chaque mois à la Maison des Services à SAINT-MAMET de 10 h 30 à 12 h. Les troisièmes mardi de chaque mois à la Mairie du Rouget de 13 h 45 à 15 h 15
- Par téléphone au PACT Cantal ou par courriel (voir les coordonnées ci-dessous).

Le PACT est présent auprès des demandeurs pour tout renseignement, administratif, social, technique et financier concernant leur projet, ainsi que pour des visites conseil à domicile. Le PACT est également présent pour aider les propriétaires à préparer les dossiers de demande de subventions. Ces missions sont prises en charge par la communauté de communes et donc gratuites pour le demandeur.

Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des subventions, n'hésitez pas à vous renseigner avant.

PACT Cantal
Téléphone : 04 71 48 32 00
Télécopie : 04 71 48 88 20

9, avenue Aristide Briand
15000 Aurillac
Courriel : cantal@pact-habitat.org

TELETHON 2011

Une soirée spéciale Téléthon a été organisée le samedi 3 décembre 2011, sous la présidence de Delphine CURNIL, à la salle polyvalente de Parlan. Soixante deux équipes ont participé au concours de belote : une véritable réussite pour cette manifestation.

Tout au long de la soirée, les participants ont pu déguster des gâteaux confectionnés par les bénévoles. Un cochon entier a été partagé entre les joueurs. Pour clore cet évènement, une excellente soupe au fromage a été servie.



La somme de 1 407 euros a été reversée au profit du Téléthon. Delphine CURNIL et les organisateurs remercient l'ensemble des participants et comptent sur leur présence l'année prochaine.

En marge de cette soirée belote, une vente de broderies s'est tenue le dernier samedi de novembre à la salle des fêtes, toujours dans le cadre du Téléthon. Les bénéfices reversés se sont élevés à 615,57 €.

COMMUNICATION 3 G

Suite à la construction du site de téléphonie mobile par SFR dans le cadre du projet ministériel Zone Blanche, l'opérateur décide maintenant de développer sa couverture 3G sur son réseau.

Comme demandé par le Maire, le relais de Parlan a été identifié et devrait recevoir cette nouvelle couverture 3G (couverture Internet par le téléphone) dans le courant du premier trimestre 2012.

« Les travaux et autres éléments techniques à la réussite de cette évolution seront des pré requis à la bonne réalisation de ce projet », nous déclare Monsieur SOUTEYRAT, de la Société GRANIOU.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Certains élèves de l'école, accompagnés des institutrices, étaient présents cette année au Monument aux Morts pour la cérémonie du 11 novembre.

Voici ci-dessous les textes qu'ils ont lu :

16 août 1916: "Vous ne pouvez pas avoir idée de ce qu'on a vu là-bas; nous avons passé trois jours couchés dans les trous d'obus à voir la mort de près, à l'attendre à chaque instant." **lu par Justine**

28 janvier 1915 : "Hier au rapport, on a lu des lettres de prisonniers allemands. Pourquoi? Je n'en sais rien car elles sont les mêmes que les nôtres. La misère, le désespoir de la paix, la monstrueuse stupidité de toutes ces choses, ces malheureux sont comme nous et le malheur est pareil pour tous." Etienne. **lu par Cassandra**

Verdun, le 7 septembre 1917

Chère Lucie,

Je t'écris pour te donner de mes nouvelles. Hier soir, vers 19h, mes camarades et moi commencions la soupe ; il n'y en avait pas assez pour tout le monde, alors on a partagé nos parts qui étaient déjà maigrelettes. A ce moment-là, nous avons été appelés à faire un assaut dans la tranchée des Boches. **lu par Léo**

J'ai commencé à courir et à tirer sur les Allemands. Quelques minutes plus tard, j'étais à terre. Ma jambe était ouverte, une mare de sang tapissait le sol. Les infirmières sont venues me chercher. Surtout, ne t'inquiète pas, je suis légèrement blessé à la jambe. Je suis heureux de t'écrire. Ces temps-ci, le courrier se fait rare à cause du manque de facteurs. **lu par Sacha**

Les docteurs ont dit que ma jambe se rétablirait vite. Je te demande pardon de ne pas être à tes côtés dans des moments aussi durs et que tu doives élever nos enfants seule. Je suis désolé. Bonne nuit.

P.S. : Embrasse Charles, Alphonse, Léonine et Georges de ma part. Et surtout ne t'inquiète pas pour moi. **lu par Océane**

Verdun, le 18 octobre 1917,

Ma très chère Louise,

J'ai quitté les tranchées hier au soir vers 23 heures, maintenant je suis au chaud et au sec à l'hôpital, j'ai à peu près ce qu'il faut pour manger. Hier, vers 19 heures, on a reçu l'ordre de lancer une offensive sur la tranchée ennemie à un peu plus d'un kilomètre. **lu par David.**

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour arriver là-bas, c'est le parcours du combattant, il faut éviter les obus, les balles allemandes et les barbelés.

Lorsqu'on avance, il n'y a plus de peur, on doit courir, tirer et avancer. Les cadavres tombent, criant de douleur. A cent mètres environ de la tranchée Boche, un obus éclata à une dizaine de mètres de moi et un éclat vint s'ancrer dans ma cuisse gauche. **lu par Quentin**



Plus tard, les médecins et infirmiers vinrent me chercher pour m'emmener à l'hôpital, aménagé dans une ancienne église bombardée. L'hôpital est surchargé, il y a vingt blessés pour un médecin. On m'a allongé sur un lit, et depuis j'attends les soins. Embrasse tendrement les enfants et je t'embrasse. **lu par Claire**

P.S. : J'ai reçu ton colis ce matin, cela m'a fait plaisir, surtout le pâté et la viande. Si tu peux m'en refaire, j'y goûterai avec plaisir. **lu par Mathéo**

C.C.A.S.

Le C.C.A.S. (Caisse Communale d'Action Sociale), avec un budget de 2 400 euros, sert exclusivement à la conception des colis de Noël pour les personnes âgées de plus de 70 ans.



LABORIE PARMIS LES ÉTOILES DE L'ARTISANAT

La cinquième édition de « Stars et Métiers » a distingué l'entreprise Laborie, qui décroche le prix de la Dynamique commerciale. Le salaisonnier de Parlan a su s'adapter aux marchés tout en perpétuant sa tradition d'excellence.

Depuis quatre ans, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les Banques Populaires mettent en avant les meilleurs artisans de France à travers le prix national « Stars et Métiers ».



Cette opération prestigieuse s'est déroulée le 14 décembre dernier dans un cadre exceptionnel : L'Olympia à Paris !

Sept stars de l'artisanat ont ainsi été récompensées, parmi lesquelles la salaisonnerie Laborie (Parlan). Depuis 1932, cette entreprise familiale perpétue un savoir-faire qui allie excellence et innovation. Mais c'est dans la catégorie « dynamique commerciale » que Laborie a été distinguée par ses pairs.

Depuis 2004, le salaisonnier de Châtaigneraie a en effet revu sa stratégie commerciale avec l'aide d'un cabinet d'audit lotois, Socodit. « Nous bénéficions d'un véritable coaching commercial, qui nous aide chaque semaine à faire le point sur notre activité à l'aide d'audits de reporting », explique Laurent LABORIE, qui a succédé à son père à la tête de l'entreprise en 2008. Cette stratégie offensive a permis de conforter l'implantation de Laborie en Ile de France, où les deux cent clients de l'entreprise représentent 80 % de son chiffre d'affaires : brasseries, restaurants, épiceries fines. Pour démarcher et fidéliser cette clientèle, une commerciale est ainsi présente en région parisienne toutes les deux semaines.

Autre axe de développement : la conquête de nouveaux clients sur le web, avec le lancement d'une boutique en ligne, financée en partie par le Conseil Général du Cantal via le plan Cybercantal. A cela s'ajoute l'ouverture d'un troisième magasin, « Aussitôt Frais » à Aubière (après Parlan et Labastide du Haut-Mont), en collaboration avec le boucher Yves JOFFROIS. « Mais nous conservons la culture de la qualité plutôt que la quantité, raison pour laquelle nous restons à l'écart de la GSM », souligne Laurent LABORIE.

Avec vingt-deux salariés, la PME de Parlan transforme environ trente cochons par semaine, pour un volume hebdomadaire de trois à quatre tonnes de produits secs, 200kgs de produits cuits et une centaine de jambons salés. L'entreprise s'approvisionne auprès de producteurs fermiers, engagés dans la filière « Lou Téhou ». Mise en place par Laborie, cette filière repose sur une production de porcs élevés en plein air, nourri à 100 % de céréales, et abattus à neuf mois. La gamme de jambons secs, elle, devrait bénéficier de l'appellation « IGP Auvergne » dans le courant de l'année 2012. Quant au dernier né de l'entreprise, la saucisse « corne de Salers » (à base de viande Salers), rencontre un vif succès, conforté par les récompenses obtenues au Salon de l'Agriculture à Paris. (Pour en savoir plus : la page du site www.starsetmetiers.fr consacrée à l'entreprise Laborie).

La municipalité est heureuse d'adresser ses très chaleureuses félicitations à Laurent, sa famille et son personnel.

ANCIENS COMMERCANTS ET ARTISANS

En 2011, la boulangerie BEX et le café restaurant de la Place ont changé de propriétaires et de gérants. Ces quelques documents permettront aux plus jeunes et aux nouveaux résidents de la commune de découvrir ce que notre bourg comptait comme activités multiples au cours du dernier siècle.

Gérard OLS

Ci-dessous la liste des commerçants et artisans au début des années 1900 :

- Aubergistes et cafetiers : Toyre, Cels, Lacaze Ferdinand, Vve Roussilhe, Boussac, Limouisy, Roques, Lazare
- Boucher : F. Lacaze
- Boulanger : M. Momboisse
- Charpentiers et menuisiers : Labrousse, Boussac, Brasquies
- Cordonnier : Mazières
- Coiffeurs : Bex, Cambon
- Couturières : Mme Labelne, Sournac, Labrousse
- Charcutier : E. Mons,
- Drapiers - épiciers : Labellie, Mme Brasquies, E. Mons, Sournac, Melle Lacaze
- Grainetier : E. Mons
- Forgeron : Roques-Lazare
- Maçons : Moulin, A. Courdier, Bordes
- Meuniers : Moissinac, Rieu, Roudier
- Tabac : Mons
- Sabotiers : Cambon, Bex, Limouzy
- Tailleur : Sournac
- Vins en gros : U. Graves



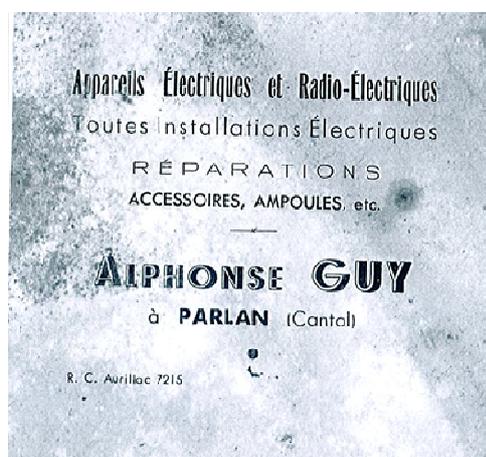
Quelques photos :



VINS EN GROS

Téléphone 4
 Répertoire des Producteurs 112
 R. C. Aurillac 37 A 109
 Dom. Banc. B. N. P. Aurillac

JOSEPH BEX
 15 - PARLAN (Cantal)



Ci-dessus entêtes de factures de 1950 et un calendrier publicitaire de 1966 (BEX).

Ci-contre épicerie - mercerie Labelle.

ANCIENS COMMERCANTS ET ARTISANS (suite)



Entrée du bureau de tabac - épicerie Carrière sur le pignon de l'ancienne maison Darse dans les années 1950. En 1963, la terrasse est aménagée en nouveau commerce.

PARLAN
HOTEL DES VOYAGEURS
TOIRE, propriétaire Tel. 1
Hôtel, café, restaurant - 10 chambres
Spécialités :
Saucisson - Jambon - Choux - forci
La meilleure table de la région
Garage

Une publicité touristique dans le Cantal gastronomique de 1948 éditée par la Chambre de Commerce. R. TOYRE y fondera les salaisons charcuterie.

1/ Carte postale : la boulangerie Momboisse devenue Ols. Le bâtiment actuel date de 1951 et sera acquis par J. BEX en 1962 qui y relance l'activité. Sur la gauche de la photo, l'entrée de l'épicerie mercerie Brasquies devenue Labrousse. La maison a aussi hébergé le bureau de poste avant son transfert sur la place.

2/ Carte postale : chez E. MONS, grainetier, quincailler, tabac.

3 et 4 : photos des années 1990 :

3/ J. BEX au distributeur d'essence avec un de ses derniers clients E. TEYSSEDOU

4/ S. ESTIVAL au comptoir du café-tabac quelques jours avant la fermeture.

Le multiple rural sera alors aménagé par la municipalité de M. GRAVES dans la maison Aurières, ancienne auberge Cels.



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

- Lundi, mercredi, et vendredi matin de 9 h à 12 h
- Permanences du Maire le lundi de 11 h à 12 h

Numéros utiles

- Mairie 04-71-46-12-70
- École 04-71-46-17-96
- La Poste 04-71-46-15-52

Horaires d'ouverture du bureau de poste

- Lundi et mardi de 14 h à 16h30
- Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30
- Samedi de 9h à 11h30

Tarifs communaux

- Ticket de cantine : 1.60 euro
- Ticket de garderie : 1 euro la demie journée

Nourrice agréée

- Madame DE JESUS Maria
- Madame LABORIE Martine
- Madame MORIN Evelyne

Tarifs de la salle polyvalente

- gratuite pour les associations de la commune
- utilisateurs résidants sur la commune : 50 euros, caution demandée de 80 euros
- associations externes à la commune : 100 euros, caution demandée de 80 euros
- Utilisateurs ne résidants pas sur la commune : 100 euros, caution demandée de 80 euros

Horaires d'ouverture de la décharge cantonale à Saint-Mamet

- Lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h
- Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermeture le jeudi et dimanche

Associations de notre commune

▪ **A.C.C.A.**

Président : **Gérard LAGARRIGUE**

▪ **AMICALE LAIQUE**

Président : **Laurent LABORIE**

▪ **ANCIENS COMBATTANTS**

Président : **Roger LAFRAGETTE**

▪ **CLUB DES ETANGS**

Président : **Michel BLANQUIE**

▪ **COMITE DES FETES**

Président : **Christophe ESTIVAL**

▪ **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

Présidente : **Evelyne MORIN**

▪ **J.S.P.**

Président : **Bernard LEYBROS**

▪ **PARLAN FIESTA**

Président : **Philippe MAZET**